



COMITÉ DE VENDÉE JUDO

MAISON des SPORTS

202, BOULEVARD ARISTIDE BRIAND

85000 LA ROCHE SUR YON

TÉL. 02.51.44.27.23

Mail : COMITE@JUDOVENDEE.COM

Madame, Monsieur,
Présidente, Président,
Enseignante, Enseignant.

La Roche sur Yon, Le 01/06/2016

Objet : Invitation à l'Open de Vendée

Nous vous prions de trouver ci-joint, un dossier de présentation et d'inscription à notre 14^{ème} tournoi « **Open de Vendée de Judo** », qui se déroulera le :

**SAMEDI 18 mars 2017 à MOUILLERON LE CAPTIF
AU VENDESPACE** (Beaupuy - 85000 Mouilleron le Captif)

Cette manifestation, ouverte aux **individuels Minimes Masculins / Minimes Féminins et Cadets /Cadettes** est labellisée par la Fédération française de Judo et la Ligue des Pays de la Loire.

Les inscriptions pourront se faire directement à partir de l' « EXTRANET » fédéral sur <http://www.ffjudo.org/Portal/DesktopDefault.aspx>

Vous trouverez ci après :

- ✓ Une « **fiche récapitulative des inscriptions et repas** », à nous renvoyer **OBLIGATOIREMENT** accompagnée du règlement, pour un meilleur suivi des paiements,
- ✓ Le règlement du tournoi,
- ✓ Le programme de la journée,
- ✓ Une fiche concernant les hébergements alentours,
- ✓ Le plan d'accès à la salle.
- ✓ Et ci joint : Les fiches d'inscription des athlètes,

Documents à nous renvoyer :

- ✓ par mail, les inscriptions, (de préférence)
- ✓ par courrier la fiche récapitulative des inscriptions et repas.
- ✓ le tout avant le 6 AVRIL 2016

Ce dossier devrait donner réponse à certaines de vos questions. Cependant, si un doute subsiste, n'hésitez pas à nous contacter.

Dans l'attente de vous accueillir bientôt, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Présidente, Président, nos sincères salutations sportives.

Alexandre ENARD
Conseiller Technique Fédéral

MARCEL ERIAUD,
Président.

Article 1 Tournoi ouvert aux minimes masculins nés en 2003/2004
Tournoi ouvert aux minimes féminins nées en 2003/2004
Tournoi ouvert aux cadets nés en 2000/2001/2002
Tournoi ouvert aux cadettes nées en 2000/2001/2002

Article 2 Les participants sont engagés par les ligues, les pôles, les comités départementaux et les clubs invités. Inscriptions par l'extranet fédéral. (Aucune inscription ne sera prise sur place).

Article 3 Chaque judoka devra se conformer aux exigences ci-dessous :

- Ceinture minimum : minimes = orange, cadet(te)s = verte
- Passeport sportif de moins de 8 ans en règle,
- 2 années de licence dont celle de l'année en cours,
- Certificat médical à jour.



Article 4 Règlement sportif :

- Catégories de poids :
Pour les minimes masculins : -34 -38 -42 -46 -50 -55 -60 -66 -73 +73 kg,
Pour les minimes féminins : -36 -40 -44 -48 -52 -57 -63 +63 kg
Pour les cadets : -46 -50 -55 -60 -66 -73 -81 -90 +90 kg,
Pour les cadettes : -40 -44 -48 -52 -57 -63 -70 +70 kg
- Pas de tolérance de poids,
- **Pesée unique le 18 mars 2017**
- Temps de combat : 3 min pour les minimes et 4 min pour les cadets,
- Arbitrage selon les règles F.F.J.D.A.,
- Un accompagnateur autorisé par combattant.
- Formule de compétition : poules et/ou tableaux selon le nombre de candidat inscrits,
- Moins de 8 : poules et/ou tableaux,
- De 8 à 16 : poules et/ou tableaux
- Plus de 16 : tableaux à double repêchage.

Article 5 Les frais d'engagement sont de :

- Minimes M&F = 6 € / Minimes M&F de Vendée = 4 €
 - Cadet(te)s = 8 € / Cadet(te)s de Vendée = 6 €
- non remboursés en cas de forfait.

Article 6 un arbitre régional minimum sera fourni par chaque délégation.

Article 7 **Inscriptions définitives avant le 06/03/2017**

Les organisateurs pourront être amenés à limiter le nombre de participants, (par ordre, priorité aux pôles, ligues, départements et clubs),
Les inscriptions sans paiement ne seront pas prises en compte.

Article 8 En cas de vols, pertes ou détérioration occasionnés par les participants au tournoi, la responsabilité **des organisateurs et de la municipalité ne pourra être engagée.**

Article 9 L'engagement à ce tournoi implique l'acceptation de ce présent règlement.
En cas de litige, seul le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Article 10 Le comité d'organisation prend en charge les repas des arbitres et des commissaires sportifs.

Article 11 Un challenge Qualité/Nombre sera mis en place.
Récompense pour les meilleurs clubs. Selon le barème suivant :
1 point par participant & 1^{er} = 10 pts ; 2^{ème} = 7pts ; 3^{ème} = 5pts ; 5^{ème} = 3pts.

OPEN DE JUDO DE VENDEE
Minimes Masculins – Minimes Féminins
Cadets – Cadettes
Le Samedi 18 MARS 2017
Au VENDESPACE A MOUILLERON LE CAPTIF

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Accueil et réunion des officiels	=	08h00
<u>Pesée - contrôle des passeports :</u>		
Minimes masc. -34, -38, -42	=	08h30 - 09h15
Minimes fém. -36, -40, -44	=	08h30 - 09h15
Minimes masc. -46, -50, -55	=	10h15 - 10h45
Minimes fém. -48, -52, -57	=	10h15 - 10h45
Minimes masc. -60, -66, -73, +73	=	11h00 - 11h30
Minimes fém. -63, -70, +70	=	11h00 - 11h30
Cadets -46, -50, -55, -60,	=	13h15 - 14h00
Cadettes -40, -44, -48, -52	=	13h15 - 14h00
Cadets -66, -73, -81, -90, +90	=	14h15 - 14h45
Cadettes -57, -63, -70, +70	=	14h15 - 14h45
Fin prévisionnelle - réception	=	17h30

16:00 Phases finales

17:30 Fin prévisionnelle – Remise des Récompenses

18:00 Réception

Fiche Récapitulative des Inscriptions et Repas

OPEN DE VENDEE
Samedi 18 MARS 2017

Engagements & repas

NOM DU CLUB

TARIFS :

	tarifs	Nombre	TOTAL
ENGAGEMENTS MINIMES	6,00 €		
ENGAGEMENTS CADETS	8,00 €		
ENGAGEMENTS MINIMES (CLUB DE VENDEE)	4,00 €		
ENGAGEMENTS CADETS (CLUB DE VENDEE)	6,00 €		
PLATEAUX REPAS	10,00 €		
	TOTAL		

Fiche à renvoyer OBLIGATOIREMENT

Accompagnée de votre Règlement, avant le 5/03/2017

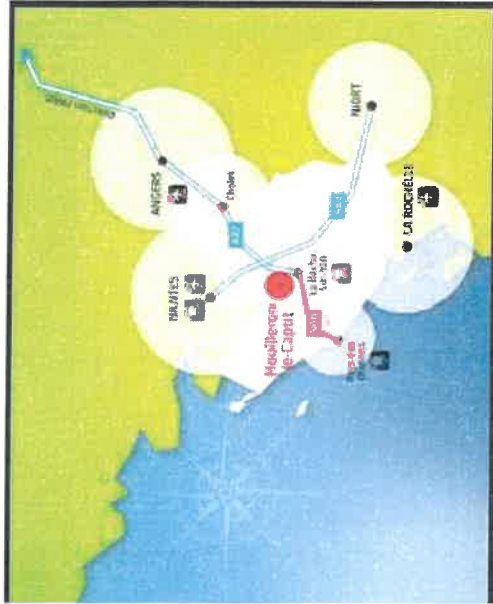
à l'aide de deux chèques distincts à l'ordre du « Comité de Vendée ».

Un chèque pour les **engagements** au tournoi

+

Un chèque pour la réservation des **repas**

Les règlements valideront les inscriptions et la réservation des repas



COORDONNÉES GPS :

Latitude : 46.71176819999999
 Longitude : -1.43594580000000132



EN TRAIN OU EN AVION

Gare de La Roche-sur-Yon
 75 boulevard Louis Blanc
 85000 La Roche-sur-Yon
<http://www.sncf.com/>

Aéroport de Nantes
 Aéroport Nantes Atlantique
 44340 Bouguenais
<http://www.nantes.aeroport.fr>

EN VOITURE

Depuis Nantes :

Prendre autoroute A83 direction Bordeaux
 Sortie N°4 La Roche-sur-Yon
 Prendre sortie Beaupuy 1-2-3-4 – Vendéspace

Depuis Poitiers :

Prendre autoroute A10 direction Bordeaux/Niort/La Rochelle/Nantes
 Prendre la sortie A83 en direction de Nantes/La Roche-sur-Yon/Niort-Centre
 Prendre la sortie 6 vers Les Sables-d'Olonne/La Roche-sur-Yon/Bournezeau/Chantonnay
 A La Roche-sur-Yon, prendre direction Nantes
 Prendre sortie Beaupuy 1-2-3-4 – Vendéspace

Depuis Angers :

Prendre autoroute A87/Niort/Poitiers/La Roche-sur-Yon/Cholet
 Prendre la sortie 30 vers Noimonville/La Roche-sur-Yon-Centre/Saint-Gilles/Saint-Hilaire/
 A La Roche-sur-Yon, prendre direction Nantes
 Prendre sortie Beaupuy 1-2-3-4 – Vendéspace

Depuis Les Sables d'Olonne :

Prendre la D160 direction La Roche-sur-Yon
 Prendre la sortie 33 vers Nantes/La Roche-sur-Yon-Centre/La Roche-sur-Yon-Nord / Les Clouzeaux
 et rejoindre la D160
 A La Roche-sur-Yon, prendre direction Nantes
 Prendre sortie Beaupuy 1-2-3-4 – Vendéspace

EN BUS DEPUIS LA GARE SNCF

Prendre le bus 6 à l'arrêt Gare SNCF (La Roche-sur-Yon) en direction de Richelieu (La Roche-sur-Yon), descendre à l'arrêt Halles - Résistance (La Roche-sur-Yon)

Prendre le bus 6 à l'arrêt Halles - Résistance (La Roche-sur-Yon) en direction de Piobetta (La Roche-sur-Yon), descendre à l'arrêt Piobetta (La Roche-sur-Yon)

Prendre le bus M à l'arrêt Piobetta (La Roche-sur-Yon) en direction de Les Chênes (Mouilleron-le-Captif), descendre à l'arrêt Vendéspace (Mouilleron-le-Captif)

EN BUS A PARTIR DU CENTRE-VILLE (PLACE NAPOLEON)

Prendre le bus M à l'arrêt Foch (La Roche-sur-Yon) en direction de Les Chênes (Mouilleron-le-Captif), descendre à l'arrêt Vendéspace (Mouilleron-le-Captif)



II – Accès Public – joueurs – arbitres – VIP – organisation au Vendéspace - 1 500 places

